

CONSIDÉRATIONS

ET PERSPECTIVES

Dans ce qui précède, j'ai donné le tableau de mon activité, dont la durée est juste celle d'une génération, — vingt-cinq années en ayant été consacrées à la politique extérieure. Je pense maintenant avoir le droit d'achever mon livre en exposant ce qui m'apparaît, pour le proche avenir, comme une politique extérieure allemande juste et susceptible de nous amener des succès. Pour des raisons qui se conçoivent, je m'en tiens de préférence aux pays que j'ai pu connaître par moi-même et où j'ai exercé mon activité. Mais je souligne encore une fois, comme je l'ai déjà fait dans l'avant-propos, que j'exprime ici seulement mon propre point de vue et que je n'ai eu aucune prise de contact avec les dirigeants de notre politique étrangère qui me sont d'ailleurs personnellement inconnus.

La politique extérieure d'un pays est déterminée en premier lieu par sa situation géographique. Il faut voir le trait essentiel de la politique de Bismarck dans le fait qu'il a, à tout moment, tenu compte de la situation de l'Allemagne au centre de l'Europe et des nécessités qui en découlaient. Après avoir, par sa hardiesse — toujours mariée à la prudence — réussi à unifier l'Allemagne politiquement et économiquement, après s'être quelque peu réconcilié avec l'opinion publique d'Europe et d'Amérique à la suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, il dit : « Nous sommes un peuple saturé ! » et déclare que tous les Balkans

ne valent pas les os d'un grenadier poméranien. Le souci des alliances de l'adversaire — le cauchemar des coalitions — l'opprime. C'est pourquoi, même dans les situations les plus difficiles, il ne coupe jamais les ponts avec la Russie. Il scelle la Triple-Alliance, visant avant tout à empêcher une guerre entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, qui entraînerait également l'Allemagne. Il favorise la politique coloniale de la France — en particulier en Afrique du Nord — pour détourner de la ligne bleue des Vosges les regards de la nation française. Par contre, il répugne à une politique coloniale allemande et n'en pratique une qu'avec de grandes hésitations, car il veut éviter d'exciter le lion britannique. Dans ces sortes de choses, il ne hâsarde pas un geste sans se mettre d'accord avec l'Angleterre. Dans la question des Carolines, qui aurait pu aboutir à un conflit avec l'Espagne et aurait donc pu susciter indirectement de la mauvaise humeur en Angleterre, il se soumet à l'arbitrage du pape. Tout cela ne s'explique que par un sentiment inhérent à cet homme, de la situation « géopolitique » de l'Allemagne.

Il semble que ce sentiment et la prudence qui en résultait se soient graduellement éteints chez ses successeurs à la direction de la politique étrangère. Et il fallut la guerre mondiale pour montrer à l'Allemagne que la plus grande habileté militaire et technique, le patriotisme et l'esprit de sacrifice poussés au suprême degré ne suffisent pas pour compenser les dangers qui découlent impitoyablement de la situation géographique d'un pays enserré de toutes parts.

La politique extérieure de Bismarck fut faite beaucoup plus de prudence et de considérations que de force brutale. Jamais il n'a émis ce principe, insensé dans la bouche d'un politique : « La force prime le droit. » A la Diète prussienne, il a protesté contre une

aussi mauvaise interprétation d'une de ses expressions. Dans la littérature française, on attribue toujours à Bismarck la phrase de « La force prime le droit ». Il n'a jamais prononcé de paroles aussi peu politiques, pas plus qu'il ne les a érigées en principe de sa politique étrangère. Par contre, on ferait bien de ne pas oublier qu'un *roi gaulois* a lancé dans l'histoire le cri inhumain de « Malheur aux vaincus ! »

Certes, il faut constater comme un fait déplorable qu'en ce monde cruel la force prime souvent le droit.

*
* *

Et qu'en est-il maintenant de l'Allemagne dans ce monde cruel ?

La paix de Versailles, comme il a déjà été dit plus haut, a été qualifiée par un bon Français de « paix malpropre » ? Nous pouvons également de plein droit qualifier ce traité de « traité inégal », tout comme les Chinois parlent de leurs « traités inégaux » avec la France et l'Angleterre. Mais nous ne pouvons imiter ni l'exemple des maréchaux chinois ni celui de Kemal Pacha ; il nous est interdit en effet de lutter avec les mêmes méthodes que ces derniers, dépourvus de tout égard pour les besoins culturels et économiques de leurs peuples. Nous ne possédons pas non plus les moyens militaires indispensables et, en cas d'infraction aux clauses de Versailles, nous courons le danger d'être écrasés et pulvérisés par une puissance bien supérieure, qui se servirait des moyens les plus brutaux de la guerre moderne de matériel. Sans doute nous ferait-on avec le plus grand plaisir le sort de Carthage après la troisième guerre punique. Cette simple constatation *de ce qui est* n'a rien de pacifiste ou, comme on disait pendant la guerre, de défaitiste !

Le moyen — très problématique, je l'avoue — d'éga-

liser les forces militaires consiste à exiger, selon la lettre même du traité de Versailles, l'observation ponctuelle des pactes internationaux empêchant la guerre ou la mettant hors la loi. Répéter inlassablement cette revendication, la clamer sans répit dans le monde à l'aide de tous les moyens de la propagande, telle me paraît être actuellement la tâche capitale de notre diplomatie et de notre propagande. Mais tout cela servira-t-il à quelque chose ? J'y crois à peine moi-même. Finalement, nous devrions demander à nos représentants à la Commission du désarmement de la Société des Nations de se retirer de ce travail de Danaïdes. Nous devrions déclarer simplement : « Nous ne participons plus à l'hypocrisie des conférences de désarmement. Vous nous avez interdit des armements pourtant justifiés. Nous ne vous donnerons pas de motifs d'agression. Alors transformez autant qu'il vous plaît vos milliards en fumée. En raison de toute votre attitude face à l'étude du problème général du désarmement — dont le traité de Versailles vous fait cependant un devoir — les plus beaux débats de Genève n'ont encore jamais abouti à un résultat pratique. Par conséquent, nous ne prenons plus part à ce jeu ! Nous sommes des gens honnêtes, qui pensons sincèrement ce que nous disons et auxquels le temps est trop précieux pour être gaspillé en niaiseries. »

Au fond, l'on pourrait se demander si l'Allemagne ne ferait pas mieux un jour de se retirer en toute tranquillité et tout à fait amicalement de la Société des Nations. Nous pourrions toujours nous réserver de reprendre notre place dans une Société des Nations améliorée. Notre exemple trouverait plus d'un imitateur. A tout le moins stimulerait-il fortement la critique de la structure, de la nature et de l'action de la Société des Nations d'aujourd'hui, moins Société des Nations que Bourse de diplomates.

*
* *

Considérons maintenant les différents problèmes de notre politique étrangère.

Tournons-nous d'abord vers l'Est. Le tracé de la frontière avec la Pologne n'a pas son pareil dans l'histoire. Il est une preuve non seulement du désir malin de destruction, mais aussi de la fantaisie et de l'embaras qui devaient régner dans l'esprit de ceux qui trouvèrent ce tracé stupide, incommodité permanente et source de dangers aussi bien pour nous que pour la Pologne. Nul ne se trouvera pour prétendre sérieusement que la Pologne n'a pas besoin d'un accès à la mer. Il serait même dans l'intérêt d'une politique allemande bien comprise de faciliter à la Pologne le libre accès à la mer. Si l'on avait abandonné le règlement de cette affaire à un accord volontaire entre le Reich et la Pologne, au lieu de nous imposer le non-sens du « Diktat » de Versailles, il aurait pu en sortir quelque chose qui aurait été plus utile aux deux nations et aurait pu concilier leurs intérêts économiques. Peut-être aurait-on créé une sorte d'État-tampon garantissant le libre trafic aux deux pays. Le port de Dantzig serait devenu un accès commun à la mer. La Pologne se serait ainsi épargné les millions qu'elle affecte aujourd'hui à la construction du nouveau port de Gdingen. Que Gdingen porte un grave préjudice à Dantzig, c'est là une chose incontestable et si tel est le but visé par la Pologne, il est évident qu'elle l'atteindra. Mais il est rien moins que certain que Gdingen — même à côté d'un Dantzig ruiné — amortira un jour les dépenses énormes qu'il absorbe aujourd'hui et qu'il absorbera encore. Et même au point de vue purement économique, même si le capital investi dans Gdingen devait s'amortir dans un avenir éloigné,

ces millions n'en seraient pas moins perdus, car, employés à Dantzig, ils auraient été d'un rapport infiniment plus élevé.

Indépendamment même du fait que Gdingen est une mauvaise affaire. le non-sens du corridor est une source d'incidents de frontières et, de ce fait, un danger politique permanent, pouvant également dégénérer en danger militaire. Il faudra bien qu'un beau jour les hommes d'État et économistes allemands et polonais se rassemblent autour d'un tapis vert et recherchent une réglementation raisonnable de ces questions de frontières. A cette fin, toutes questions de suprématie politique devront être écartées. Peut-être pourrions-nous, dans l'intérêt d'un accord sensé, ménager à la Pologne un port franc à Hambourg, comme il a déjà été fait pour la Tchécoslovaquie.

Nous ne devons pas oublier que les affaires concernant notre frontière orientale sont tranchées à l'*Occident*. L'influence de Paris sur Varsovie est considérable et je suis convaincu que cette influence seule — renforcée peut-être encore par l'influence anglaise ou américaine — est susceptible d'obtenir quelque chose pour nous dans cette question vitale pour le Nord et l'Est du Reich.

Avec notre voisin français, nous n'avons pas de question de frontière à trancher. Nous n'avons à espérer qu'une chose : établir avec lui des rapports économiques et politiques aussi bons que possible. Pour cela, nous devrions déclarer à la France qu'en cas de conflit avec un quelconque de ses voisins, nous observerons une neutralité complète et loyale ; mais nous ne donnerions cette assurance que sous la condition d'être traités par les Français non pas comme des « vaincus » mais sur le pied d'une *égalité absolue*, à tous les égards. Notre neutralité loyale sur le Rhin est d'une grande valeur pour la France en cas d'un

conflit menaçant sa frontière alpine et, après y avoir mûrement réfléchi, la France serait disposée à payer cet avantage au prix demandé. Il va sans dire que, dans notre attitude vis-à-vis de la France, nous devons éviter toute blessure de sa susceptibilité et de sa fierté, de même que nous exigeons la réciproque. Combien d'égards attentifs, combien de tact, combien de magnanimité même n'avons-nous pas manifestés à ce point de vue envers la France pendant la période de plus de quatre décades de paix qui fit suite à la guerre de 1870-1871, où nous avions été de *véritables* vainqueurs (1) ! Au cours de ma longue activité officielle en France, j'en ai moi-même recueilli un nombre suffisant d'exemples.

En ce qui concerne la *Belgique*, j'ai déjà exposé dans le chapitre sur le tragique de la guerre les questions que nous avons encore à traiter avec ce pays. En 1930, la Belgique fête le Centenaire de son indépendance. Les blessures que la guerre a portées au pays sont guéries. Il n'est pas question de rechercher ici une fois encore si la Belgique aurait pu éviter beaucoup de ces blessures en menant une autre politique. Je félicite ce pays pour sa force vitale et je reconnais son droit absolument légitime à l'individualité politique. La cohabitation de races différentes peut, si le sentiment de l'équité les anime, avoir les meilleurs résultats pour le développement général, comme le montre l'exemple de la Suisse. Le fait que la Belgique est un État de nationalités n'est pas plus une objection contre la Belgique qu'il n'en serait une contre la Suisse. Nous ne pouvons que nourrir l'espoir d'entretenir de bonnes relations de voisinage avec la Belgique ; mais nous devons aussi demander clairement et nette-

(1) Voir aussi HANS HERZFELD, *Deutschland und das geschlagene Frankreich 1871-1873*. (Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, Berlin, 1924.)

ment que la Belgique nous rende ces relations possibles. Si la Belgique ne peut pas se décider, comme nous le souhaitons toujours, à soumettre la question de la guerre populaire et des répressions qui en découlèrent à une Commission d'enquête neutre, alors il faut qu'elle l'abandonne à l'investigation scientifique ; mais cette question ne doit pas donner matière à remuer périodiquement les passions populaires.

Il faut ici en appeler à la compréhension des chefs d'État belges qui doivent tout de même finir par prononcer des paroles claires pour l'apaisement des esprits. Il n'est pas souhaitable que le souvenir des horreurs de la guerre disparaisse dès maintenant. Peut-être même est-il désirable, dans l'intérêt de l'humanité, qu'elle garde encore la mémoire de ces abominations. Mais c'est une autre chose que d'entretenir une haine permanente contre un des belligérants, en la fondant sur une légende de cruauté, que de perpétuer cette légende par des monuments et des musées d'horreurs spéciaux. Cette propagande de haine, qui s'étale jusque dans les livres scolaires belges, peut être étouffée et brisée par une bonne parole du gouvernement et notamment de l'épiscopat, qui jouit en Belgique d'une influence si rare. Les rapports économiques les plus étroits pourraient régner entre la Belgique et l'Allemagne. Anvers pourrait être le grand port d'importation et d'exportation de l'Allemagne occidentale. La prospérité économique de la Belgique est liée dans une grande mesure à l'utilisation des voies ferrées, canaux et ports belges par une partie des marchandises exportées et importées par l'Europe centrale. Mais tout cela présuppose des relations absolument tranquilles entre les deux nations. Le commerce de l'Europe centrale peut également suivre d'autres voies !

La haine est une mauvaise affaire, et dans les

affaires les sympathies jouent souvent leur rôle. Si les Belges ne veulent pas soumettre les questions qui nous divisent à la décision d'un tribunal neutre, si, par ailleurs, ils ne veulent pas non plus renoncer à la propagande haineuse, alors notre dignité nous ordonne de ne pas nous imposer à eux, de ne pas venir troubler leurs fêtes, leurs stations balnéaires et leurs villégiatures et d'attendre tranquillement le moment où ils se raviseront. Sous ce rapport, nos diplomates devront nous donner le bon exemple. L'action d'un diplomate auprès d'un gouvernement étranger peut souvent atteindre à la plus grande efficacité quand il fait sentir à ce dernier qu'il n'a pas le désir de rester à tout prix auprès de lui. Notre principe doit être d'accepter la main *amicalement* tendue. Mais nous ne devons offrir notre main que là où nous sommes absolument certains de la voir accepter avec une amitié véritable et où — qu'on me pardonne l'image vulgaire, mais expressive — nous n'avons pas à redouter qu'on nous crache dedans.

Peut-être les couches raisonnables du peuple belge s'apercevront-elles un jour de la parodie de plébiscite organisée pour Eupen-Malmédy et sans doute la nécessité s'imposera-t-elle alors d'un *véritable* plébiscite. Si la population de cette région était réellement satisfaite de l'administration belge, alors seulement un tel plébiscite pourrait fournir à la Belgique un témoignage authentique et marquer réellement sa propriété au sceau du bon droit. D'une façon générale, il faudrait adopter comme principe du droit international que, dans les régions annexées, un plébiscite doit être organisé, au bout de dix ans, pour savoir si la région veut rester sous la nouvelle domination. Nul moyen ne vaudrait celui-là pour encourager à un meilleur traitement des minorités.

A notre frontière du sud-est, c'est la question de

l'Anschluss de l'Autriche qui nous préoccupe. C'est un des problèmes dans lesquels le désir et la discussion apparaissent plus importants que le but. Nous ne devrions avoir de cesse tant que persistent les interdictions du traité de Versailles et de Saint-Germain, contraires au principe de la libre disposition des peuples. Quant à la façon dont nous — le Reich et l'Autriche — réglerons alors nos rapports mutuels, c'est notre affaire. Il est possible qu'ils diffèrent de la fusion en un État unique. Mais qu'on empiète sur la volonté nationale des deux rameaux frères, qu'on décrète des « interdictions », violant même les principes que ces bienfaiteurs universels nous clamaient sur tous les tons, c'est là une indignité hypocrite contre laquelle nous devons élever sans répit la protestation la plus acharnée.

L'importance politique que revêt pour nous l'Autriche réside dans le fait que, tout comme le Reich, l'Autriche est un État danubien, mais qu'il a toujours été reconnu comme tel du fait qu'il a toujours appartenu à la Commission danubienne européenne. Si une nouvelle fédération danubienne économique devait renaître un jour et si l'Allemagne, État danubien, se trouvait écartée de cette union économique, ce serait une nouvelle violence à son égard. A partir de Regensbourg, le Danube est un fleuve navigable. L'Allemagne construit actuellement le canal Rhin-Main-Danube, qui ouvrira un jour une voie intérieure navigable de Galatz à Rotterdam, passant en plein cœur de l'Allemagne. Le Rhin et le Danube sont des fleuves « internationalisés ». Écarter l'Allemagne, en train de relier ces deux artères du trafic mondial, de la Fédération danubienne, serait commettre un crime économique, non seulement contre l'Allemagne, mais aussi contre l'Europe.

Le moment est venu de parler de la Pan-Europe.

En ce qui concerne cette formulation, il serait souhaitable de renoncer une bonne fois au bavardage pour examiner le problème sous l'angle économique. La création d'une ceinture douanière unique implique toujours l'égalisation des impôts indirects, parmi lesquels il faut aussi compter les prix des marchandises vendues par les monopoles d'État (tabac, allumettes, alcool, etc.). Tant que ce travail de détail ne sera pas achevé, la Pan-Europe ne pourra revêtir aucune signification.

Peut-être pourrait-on aborder le problème paneuropéen en engageant la propagande en faveur d'une union douanière plus réduite, qui pourrait englober l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Suisse. La Tchécoslovaquie est un État central dont les fleuves se portent vers la mer du Nord et la Baltique (futur canal du Danube à l'Oder) et vers la mer Noire. Du point de vue de la géographie économique, elle appartient à une union douanière de l'Europe centrale. L'incorporation de la Suisse s'imposerait pour exclure à l'avance toutes craintes concernant une hégémonie *politique* de l'Allemagne. Il n'y aurait rien à objecter à ce que le directoire d'une telle union douanière ait son siège à Bâle, par exemple, où se trouve déjà celui de la Banque internationale.

D'une façon générale, la *Banque internationale* ne devrait-elle pas être appelée à jouer un rôle important dans l'organisation de l'économie européenne? Rien que dans l'union douanière centro-européenne esquissée plus haut, qu'on peut se représenter comme le noyau auquel viendraient s'agréger d'autres pays, elle pourrait rendre de grands services, qui pourraient également contribuer à résoudre le problème des réparations. La solution définitive de ce problème réside dans son internationalisation future.

La Banque internationale n'a pas le droit d'émis-

sion. Pourquoi ne le recevrait-elle pas à l'avenir et pourquoi ne pourrait-elle devenir la *Banque de la devise internationale*? Devant le désordre auquel sont en proie nos devises, on peut réellement se demander s'il ne serait pas possible de tenter aujourd'hui ce qui a été réalisé une fois déjà pour une grande partie de l'Europe par la Convention monétaire latine, pour disparaître malheureusement : à savoir une unité de la devise.

*
* *

J'ai essayé de développer ci-dessus quelques idées qui peuvent servir d'objectifs à la politique extérieure de l'Allemagne. Politique qui devra bien un jour ou l'autre redevenir *active*, alors qu'actuellement une nation de 60 millions d'hommes en est réduite à jouer partout et toujours le rôle de *spectateur* plus ou moins intéressé, sans cesse tourmenté par le souci de ne pas attirer sur lui la mauvaise humeur d'une quelconque puissance.

Quand on suit de pareilles idées, on ne doit toutefois à aucun moment perdre une chose de vue : à savoir que les rapports entre la politique extérieure et la politique intérieure ont subi depuis quelques dizaines d'années une modification progressive et profonde. Le principe de la prépondérance de la politique extérieure, autrefois dogme de la diplomatie, a perdu peu à peu sa validité. Plus les questions de nationalités fournissaient les mobiles politiques et plus s'accroissait non seulement le sentiment national légitime, mais aussi le chauvinisme. On a baptisé Napoléon III le « père de la politique européenne des nationalités ». Sous ce rapport, beaucoup de ses actes ont été intentionnels (Italie, Roumanie), beaucoup ont été fortuits. En tout cas, le début de la prédominance du

chauvinisme en Europe coïncide avec le Second Empire en France. Napoléon III lui-même a été victime du chauvinisme ; ce sont en effet la presse et la rue, excitées jusqu'à l'outrecuidance, qui l'ont contraint, en fin de compte, à son corps défendant dans une certaine mesure, à déclarer la guerre à la Prusse. Depuis, la politique de tous les pays — pas seulement en Europe — a bien davantage tenu compte des mouvements nationalistes intérieurs que des conditions de la politique extérieure. Et, au fond, nous devons la Grande Guerre à cette dernière circonstance.

Nous devons considérer comme donnée cette transformation du caractère global de la politique étrangère et nous baser sur elle. Il n'y a plus de prépondérance de la politique étrangère, mais il y a certes prépondérance de la politique intérieure. Un pays ne peut plus faire de politique de dehors en dedans, mais exclusivement de dedans en dehors. L'efficacité de la politique intérieure est déterminée par les circonstances extérieures. Seules les nations qui sont sûres de leurs conditions extérieures peuvent mener avec succès une politique intérieure indépendante. La guerre mondiale a fourni des exemples frappants à l'appui de ce principe.

BARON VON DER
LANCKEN

MÉMOIRES

Traduit de l'allemand
par Maurice Tenine

nrf

LES

CONTEMPORAINS

DE PRÉS

LIBRAIRIE

GALLIMARD

- 43, RUE DE BEAUNE (VII^e)

LIBRAIRIE GALLIMARD - 43, RUE DE BEAUNE (VII^e)

S. P.